



AOÛT 2026
VOLUME 16, NUMÉRO 6

Le Babillard

JOURNAL MENSUEL DE LA MUNICIPALITÉ
DE ST-CÔME-LINIÈRE

Pour urgence de fin
de semaine
(ex: Égout bouchés,
ponceaux arrachés,
grosse fuite d'eau)
418 225-6305



Bonne rentrée scolaire

Messe Western

Samedi le 3 octobre 2026
en l'église de Saint-Côme

Concert à 15h15
Messe à 16h00

suivi d'un souper méchoui
qui sera servi à 18h00
à la salle Optimiste

Soirée animée par Cédric Landry

Pour infos: 40 \$/personne
Sandra Bougie incluant un verre de vin
Patrick Bougie (5 \$/soirée seulement)
Jeannine Roy
Jean-Louis Bolduc
Claude Tremblay

Viens célébrer avec nous!

Procès-verbal : 3 août et 10 août 2026; Dates réunions conseil municipal; Horaire bureau municipal; Desjardins	2-7
Vidanges inst. septiques	8
Offre d'emploi - Journalier	9
Soirée noir et blanc	10
Calendrier loisirs	11
Location salle Optimiste; Hockey sportif; Bingos aînés; aide alimentaire	12
Bibliothèque municipale; Viactive	13
Société historique	14
Offre d'emploi - Cuisinier/ère	15
Offre location casse-croûte	16
Cadets 2787; composteurs gratuits	17
Collecte des ordures; Recyclage; Chevaliers de Colomb; fermières; FADOQ	18
Centre de prière; Conférence gratuite	19
Répît 2-5 ans; Havre l'Éclaircie; Comptoir d'aubaines; Club de course; Aide aux logements	20
Lampadaires de rue défectueux; Dépôt d'huiles; Centre de recherche d'emploi	21
Développement économique; Logements à louer; covoiturage; Au volant de ma santé	22
Taxi collectif; Logement HLM; Popote roulante; CEPS Bce-Etch.; Le Sillon	23
Prêt matériel médical; Passeport animal; Encombrants ménagers	24

*** Taxes scolaires ***

Nous vous rappelons que **le compte de taxes scolaires n'est pas payable à la municipalité**. À chaque année, plusieurs personnes effectuent par erreur leur paiement en ligne à la municipalité. Veuillez vous référer à votre facture pour voir les modes de paiement disponibles. Merci de votre vigilance.

RAPPEL:

**Le 3^e versement des taxes
municipales venait à échéance
le 3 août 2026**

ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL

Voici quelques points du procès-verbal d'une assemblée spéciale du Conseil tenue au lieu ordinaire des sessions le 3 août 2026.

(Ce procès-verbal de la séance du 3 août 2026 est publié sous toute réserve de son adoption prévue en prochaine séance régulière du conseil municipal.)

ASSEMBLEE PUBLIQUE DE CONSULTATION - PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI) – 1408, RUE PRINCIPALE – LOT 6 524 381

Une assemblée publique de consultation est tenue concernant le projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) déposé par les propriétaires de la résidence sise au 1408, rue Principale, lot 6 524 381.

APPEL D'OFFRES - SERVICES PROFESSIONNELS EN INGENIERIE – PROJET HOTEL DE VILLE ET SALLE COMMUNAUTAIRE

26-08-192 Mme Chantal Poulin, directrice générale, explique aux élus qu'avant d'octroyer le mandat, il serait préférable d'attendre la réponse courriel de la firme sélectionnée afin de donner suite à une validation que la FQM souhaitait faire avec celle-ci.

Le point est donc reporté à une prochaine séance.

ADOPTION DU SECOND PROJET DE RESOLUTION AUTORISANT UN PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI) – 1408, RUE PRINCIPALE – LOT 6 524 381

26-08-193 ATTENDU QUE le conseil municipal a reçu une demande d'autorisation d'un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) conformément au règlement numéro 445-2026;

ATTENDU QUE le projet vise l'immeuble situé au 1408, rue Principale, correspondant au lot 6 524 381 du cadastre du Québec;

ATTENDU QUE le projet consiste à aménager et exploiter un gîte et un café dans la résidence. Cinq chambres seraient en location et le café pourrait asseoir une trentaine de personnes;

ATTENDU QUE le projet déroge aux dispositions suivantes du règlement de zonage numéro 148-06 :

- L'usage Hébergement et restauration n'est pas autorisé en zone RA-10 selon l'article 3.2.10.1

- Un seul usage est autorisé dans l'habitation selon l'article 3.2.1, paragraphe E, 5e alinéa

- La superficie de l'usage intégré à la résidence est estimée à 90% alors que seulement 40% de la superficie au sol de la résidence est autorisé selon l'article 3.2.1, paragraphe E, 2e alinéa.

ATTENDU QUE le projet respecte les objectifs du plan d'urbanisme de la municipalité;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a étudié la demande lors de sa séance du 8 juillet 2026 et a recommandé son approbation;

ATTENDU que le premier projet de résolution a été adopté par le conseil municipal le 13 juillet 2026;

ATTENDU qu'une assemblée publique de consultation a été tenue le 3 août 2026, conformément à la loi;

ATTENDU que le conseil a pris connaissance des commentaires exprimés lors de cette consultation;

ATTENDU QUE le conseil est d'avis que le projet s'intègre adéquatement au milieu d'insertion et satisfait aux critères d'évaluation prévus au règlement sur les PPCMOI;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Alain Bouchard, appuyé par M. Harold Létourneau et résolu :

QUE le conseil adopte le second projet de résolution autorisant le projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) visant le lot 6 524 381 du cadastre du Québec, situé au 1408, rue Principale, conformément à la demande déposée par le requérant.

QUE cette autorisation soit accordée sous réserve des conditions suivantes :

1. Toutes les autorisations requises en vertu des lois et règlements applicables concernant l'ouverture d'un gîte et d'un café devront être obtenues par les propriétaires ;

2. Les travaux devront être réalisés conformément aux normes municipales en vigueur et devront être en

lien avec le projet déposé.
QUE ce second projet de résolution contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire, conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

QUE l'on transmette les avis et que l'on poursuive la procédure prévue par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Voici quelques points du procès-verbal d'une assemblée régulière du Conseil tenue au lieu ordinaire des sessions le 10 août 2026.

(Ce procès-verbal de la séance du 10 août 2026 est publié sous toute réserve de son adoption prévue en prochaine séance régulière du conseil municipal.)

COMPTES À ACCEPTER

26-08-197 Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par Mme Kim Boulanger et résolu unanimement que les déboursés présentés pour le mois de juillet 2026 soient acceptés selon les chèques M2600290 et M2600293, C2600294 à C2600339 et L2600295 à L2600345 pour un déboursé total de 757 176.80 \$ incluant les salaires.

ADOPTION DE RÈGLEMENT – RÈGLEMENT NO 447-2026 DE VOIRIE SUR LES VOIES PUBLIQUES

26-08-198 ATTENDU que l'article 66 de la loi sur les compétences municipales donne compétence aux municipalités en matière de voirie sur les voies publiques;

ATTENDU qu'il y a lieu de remplacer et abroger le règlement 146-06 de voirie sur les voies publiques afin qu'il soit mis à jour;

ATTENDU qu'un avis de motion et un projet de règlement ont été donnés lors de la séance du conseil tenue le 13 juillet 2026 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Harold Létourneau, secondé par M. Alain Bouchard et résolu unanimement que l'on adopte le règlement no 447-2026 de voirie sur les voies publiques.

ADOPTION DE LA RÉSOLUTION AUTORISANT UN PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI) – 1408, RUE PRINCIPALE – LOT 6 524 381

26-08-199 ATTENDU QUE le conseil municipal a reçu une demande d'autorisation d'un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) conformément au règlement numéro 445-2026;

ATTENDU QUE le projet vise l'immeuble situé au 1408, rue Principale, correspondant au lot 6 524 381 du cadastre du Québec;

ATTENDU QUE le projet consiste à aménager et exploiter un gîte et un café dans la résidence. Cinq chambres seraient en location et le café pourrait asseoir une trentaine de personnes;

ATTENDU QUE le projet déroge aux dispositions suivantes du règlement de zonage numéro 148-06 :

- L'usage Hébergement et restauration n'est pas autorisé en zone RA-10 selon l'article 3.2.10.1

- Un seul usage est autorisé dans l'habitation selon l'article 3.2.1, paragraphe E, 5e alinéa

- La superficie de l'usage intégré à la résidence est estimée à 90% alors que seulement 40% de la superficie au sol de la résidence est autorisé selon l'article 3.2.1, paragraphe E, 2e alinéa.

ATTENDU QUE le projet respecte les objectifs du plan d'urbanisme de la municipalité;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a étudié la demande lors de sa séance du 8 juillet 2026 et a recommandé son approbation;

ATTENDU que le premier projet de résolution a été adopté par le conseil municipal le 13 juillet 2026;

ATTENDU qu'une assemblée publique de consultation a été tenue le 3 août 2026, conformément à la loi;

ATTENDU que le second projet de résolution a été adopté par le conseil municipal le 3 août 2026;

ATTENDU qu'un registre de signature pour les personnes habiles à voter a été tenu le 10 août 2026 et que le nombre de signatures requis pour demander la tenue d'un référendum n'a pas été atteint;

ATTENDU QUE le conseil est d'avis que le projet s'intègre adéquatement au milieu d'insertion et satisfait aux critères d'évaluation prévus au règlement sur les PPCMOI;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Bianca Perreault, appuyé par M. Pascal Poulin et résolu :

QUE le conseil adopte la résolution autorisant le projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) visant le lot 6 524 381 du cadastre du Québec, situé au 1408, rue Principale, conformément à la demande déposée par le requérant.

QUE cette autorisation soit accordée sous réserve des conditions suivantes :

1. Toutes les autorisations requises en vertu des lois et règlements applicables concernant l'ouverture d'un gîte et d'un café devront être obtenues par les propriétaires ;

2. Les travaux devront être réalisés conformément aux normes municipales en vigueur et devront être en lien avec le projet déposé.

APPEL D'OFFRES – SERVICES PROFESSIONNELS EN INGENIERIE (STRUCTURE, MECANIQUE ET ELECTRICITE) – PROJET HOTEL DE VILLE ET SALLE COMMUNAUTAIRE

26-08-200 ATTENDU que la Municipalité a procédé à un appel d'offres public pour la fourniture de services professionnels en ingénierie relativement au projet de construction du nouvel hôtel de ville et de la salle communautaire;

ATTENDU que huit soumissions ont été reçues et ouvertes conformément aux dispositions du Code municipal du Québec et aux documents d'appel d'offres;

ATTENDU que les offres ont été évaluées par un comité de sélection constitué conformément aux dispositions légales applicables et selon le système de pondération et d'évaluation prévu aux documents d'appel d'offres;

ATTENDU que le comité de sélection a transmis son rapport d'évaluation et que la firme Gémel a obtenu le meilleur pointage final conforme, lui conférant le premier rang;

ATTENDU que le prix soumis par Gémel s'élève à 77 335 \$, plus taxes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Bianca Perreault, secondé par M. Alain Bouchard et résolu

unanimement d'octroyer à Gémel le contrat de services professionnels en ingénierie pour la structure, la mécanique et l'électricité du bâtiment pour le projet de construction du nouvel hôtel de ville et de la salle communautaire, conformément à sa soumission et aux documents d'appel d'offres, pour un montant de 77 335 \$, plus taxes.

OFFRE DE SERVICES – FQM – VOLET GENIE CIVIL, PHASE ESQUISSE – PROJET NOUVEL HOTEL DE VILLE ET SALLE COMMUNAUTAIRE

26-08-201 Il est proposé par M. Harold Létourneau, secondé par Mme Bianca Perreault et résolu unanimement d'accepter l'offre de services présentée par la Fédération québécoise des municipalités, au montant de 15 000 \$ plus taxes, pour le volet génie civil, phase esquisse, dans le cadre du projet du nouvel hôtel de ville et de la salle communautaire tel que plus amplement décrit dans l'offre datée du 28 juillet 2026.

OFFRE DE SERVICES – FQM – ARCHITECTURE, PHASE ESQUISSE – PROJET NOUVEL HOTEL DE VILLE ET SALLE COMMUNAUTAIRE

26-08-202 Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par M. Alain Bouchard et résolu unanimement d'accepter l'offre de services présentée par la Fédération québécoise des municipalités, au montant de 60 000 \$ plus taxes, pour la phase esquisse (25% d'avancement de projet) dans le cadre du projet du nouvel hôtel de ville et de la salle communautaire tel que plus

amment décrit dans l'offre datée du 6 août 2026.

OFFRE DE SERVICES – WSP – PREPARATION ESTIMATIONS PRELIMINAIRES

26-08-203 Il est proposé par Mme Kim Boulanger, secondé par Mme Pascal Poulin et résolu unanimement d'accepter l'offre de services présentée par WSP, no 2026CA652450, au montant de 6 500 \$ plus taxes, pour la préparation d'estimations préliminaires de projets de réfection de rues tel que plus amplement décrit dans l'offre datée du 13 juillet 2026.

OFFRE DE SERVICES – SIMO MANAGEMENT INC. – VERIFICATION DEBITMETRES

25-08-204 Il est proposé par M. Harold Létourneau, secondé par M. Alain Bouchard et résolu unanimement que l'on accepte l'offre de services de SIMO Management Inc., no QC-2026-0770, datée du 24 juillet 2026, pour faire la vérification de la précision de quatre équipements de mesure de débit d'eau potable et d'eau usée, au montant de 2 317 \$ plus taxes.

OFFRE DE SERVICES – TRAVAUX FORESTIERS L.L – COUPE DE BOIS LOT 3 746 774

26-08-205 ATTENDU que des prix ont été demandés à quatre entrepreneurs en coupe de bois ;

ATTENDU que trois de ceux-ci ont répondu à notre demande ;

Après analyse de celles-ci, il est proposé par M. Alain Bouchard, secondé par M. Pascal Poulin et résolu unanimement d'accepter

l'offre de services présentée par les Travaux forestiers L.L. pour des travaux de coupe de bois sur le lot 3 746 774 ainsi que pour la mise en marche, le tout tel que plus amplement décrit dans l'offre reçue en date du 31 mai 2026 et que Mme Chantal Poulin, directrice générale, soit autorisée à signer l'entente relative à ces travaux.

**DEMANDE DE PRIX –
PAVAGE SARTIGAN LTÉE
– TRAVAUX DE PAVAGE**

26-08-206 Il est proposé par M. Harold Létourneau, secondé par Mme Bianca Perreault et résolu unanimement d'accepter l'offre de Pavage Sartigan Ltée pour des travaux de pavage estimé à 755 tonnes métriques au coût de 129.56\$/t.m plus taxes, tel que plus amplement d'écrit dans leur offre datée du 21 juillet 2026.

**DEMANDE DE PRIX –
J THIBAudeau & FILS
PEINTRE INC. –
PEINTURE FENÊTRES ET
LUCARNES PRESBYTÈRE**

26-08-207 Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par M. Pascal Poulin et résolu unanimement d'accepter l'offre de J Thibaudeau & Fils Peintre Inc. pour des travaux de peinture des fenêtres et des lucarnes du presbytère, au coût de 10 560 \$ plus taxes, tel que plus amplement d'écrit dans l'offre datée du 10 juillet 2026.

**TRANSFERT BUDGÉTAIRE –
REDEVANCES CARRIÈRES
– SCHELLEMENT DE
FISSURES ROUTES FORTIN
ET ST-RENÉ**

26-08-208 ATTENDU la résolution no 26-07-182 autorisant les travaux de scellement de fissures ainsi que la dépense à être prise

dans le compte Revenus reportés – Carrière sablière; ATTENDU que la dépense nette réelle est de 6 614.22 \$;

ATTENDU le montant cumulé de 69 373.66 \$ dans le compte Revenus reportés – Carrière sablière #55-163-00;

ATTENDU que cette réserve doit être utilisée pour l'entretien des chemins donnant accès aux carrières et sablières et que les routes Fortin et St-René font parties de ceux-ci;

Il est proposé par Mme Kim Boulanger, secondé par M. Harold Létourneau et résolu unanimement que l'on transfère du compte Revenus reportés – Carrière sablière #55-163-00 un montant de 6 614.22 \$ au compte de revenus Redevances carrières et sablières #01-243-10.

**AUTORISATION
REMBOURSEMENT
SURTAXE TERRAINS
VAGUES – MATRICULE
0102 75 8881 – LOT
4 702 963**

26-08-209 ATTENDU que la Municipalité a perçu un montant de surtaxe sur les terrains vagues sur le lot 4 702 963, matricule 0102-75-8881;

ATTENDU que la Municipalité a été informée qu'une erreur s'est produite dans les données transmises par la MRC relativement à l'application de cette surtaxe;

ATTENDU que cette erreur a entraîné une taxation excédentaire de cet immeuble;

ATTENDU que le propriétaire a acquitté les taxes municipales telles que facturées, incluant le montant perçu en trop;

ATTENDU que la Municipalité reconnaît qu'il y a lieu de corriger cette situation et de rembourser le montant payé en trop entre les années 2019 et 2023;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Alain Bouchard; APPUYÉ PAR Mme Bianca Perreault; ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'autoriser le remboursement au propriétaire de l'immeuble portant le matricule 0102 75 8881 d'un montant de 350.59 \$, correspondant aux taxes municipales perçues en trop à la suite d'une erreur de la MRC relativement à l'application de la surtaxe sur les terrains vagues entre les années 2019 et 2023;

**CONTRIBUTION
FINANCIÈRE – TOURNOI
DE GOLF ST-CÔME 2026**

26-08-210 Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par M. Harold Létourneau et résolu unanimement que l'on accorde une contribution financière de 500 \$ à l'Association du Tournoi de golf St-Côme Open pour l'événement qui aura lieu le 6 septembre prochain.

**AVIS DE LA MUNICIPALITÉ
DE SAINT-CÔME-LINIÈRE
CONCERNANT UNE
DEMANDE D'EXCLUSION
SUR UNE SUPERFICIE
D'ENVIRON 0,168 HA SUR
LE LOT 4 891 077 DU
CADASTRE DU QUÉBEC**

26-08-211 Suivant le cheminement du dossier 450665, jugé non recevable, la Municipalité de Saint-Côme-Linière demande à la MRC de Beauce-Sartigan de présenter une demande d'exclusion visant à régulariser une situation créée par une erreur historique de délimitation de la zone agricole, afin de reconnaître un usage résidentiel qui a été établi sur la base des informations officielles en vigueur à

l'époque. La modification vise à exclure de la zone agricole une partie du lot 4 891 077 pour une superficie de 0,168 ha, afin de pouvoir l'intégrer au périmètre urbain de la municipalité. Une demande d'exclusion sera donc déposée auprès de la CPTAQ afin de pouvoir régulariser la situation. Considérant que la Commission de protection du territoire agricole du Québec requiert la recommandation de la Municipalité en vertu de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (L.R.Q., c. P-41.1);

Considérant que cette recommandation doit être motivée en tenant compte des critères énumérés à l'article 62 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (L.R.Q., c. P-41.1) :

1° Le potentiel agricole du lot visé et des lots adjacents est essentiellement constitué de sols de classes 3-7W et 4-3PT selon le Potentiel des sols ARDA;

2° L'utilisation à des fins agricoles du lot visé semble être compromise, étant donné que le lot comprend une maison unifamiliale depuis 1985, dont l'implantation découle d'une erreur sur les cartes et la superficie à exclure de la zone agricole est d'environ 0,168 ha (1678,9 m²);

3° Cette exclusion ne devrait pas avoir d'effets négatifs sur les activités agricoles existantes ni sur leur développement;

4° L'exclusion ne devrait pas entraîner de contraintes aux entreprises agricoles existantes suite à l'application des règlements en matière d'environnement;

5° Selon la particularité de la situation, il semble difficile de considérer les autres emplacements disponibles sur le territoire;

6° L'homogénéité de la communauté et des exploitations agricoles ne semble pas compromise par le caractère même de l'utilisation autre qu'agricole demandée;

7° L'exclusion ne devrait avoir aucun effet négatif sur la préservation pour l'agriculture des ressources en eau et en sol sur le territoire de la municipalité et du reste de la région;

8° L'exclusion ne devrait pas avoir pour effet de constituer une propriété foncière dont la superficie pourrait être limitée pour y pratiquer l'agriculture, puisque cette propriété est déjà limitée;

9° La Municipalité n'estime pas avoir à démontrer l'effet que la demande pourrait entraîner sur le développement économique de la région;

10° La Municipalité n'estime pas avoir à démontrer les conditions socio-économiques liées à la demande;

11° La MRC de Beauce-Sartigan ne possède aucun Plan de développement de la zone agricole;

12° Les effets d'une utilisation relative à l'agrotourisme sur la viabilité de l'exploitation agricole par la mise en valeur de ses produits agricoles ou le développement du secteur agricole semblent non applicables dans ce cas-ci;

13° Le dynamisme du territoire agricole ne semble en aucun cas être compromis par le projet;

14° Ce critère est non applicable dans le cas présent, puisque la Municipalité n'a pas encore lancé de procédure de modification de la réglementation.

Considérant qu'une demande d'autorisation antérieure comprenant le lot 4 891 077 reliée au dossier 450665 a été jugée non recevable, la demande d'exclusion vise à exclure la partie du lot mentionnée se trouvant en zone agricole. Cette partie correspond à une superficie de 0,168 ha;

Considérant que le lot concerné supporte déjà une construction unifamiliale depuis 1985, la Municipalité estime qu'il n'est pas nécessaire de tenir compte d'une analyse complète des besoins, des espaces disponibles ainsi que des sites de moindre impact sur le reste du territoire municipal;

En conséquence, il est proposé par M. Alain Bouchard, appuyé par Mme Kim Boulanger et résolu à l'unanimité, que le conseil municipal avise la Commission de protection du territoire agricole du Québec qu'il appuie la MRC de Beauce-Sartigan dans la démarche et qu'il recommande favorablement la demande d'exclusion pour une superficie d'environ 0,168 hectare sur le lot 4 891 077 du Cadastre du Québec.

DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC (MTQ) – DIMINUTION LIMITE DE VITESSE – ROUTE 173 ENTRÉE SUD DU VILLAGE

26-08-212 ATTENDU que la route 173 est sous la responsabilité du ministère des Transports du Québec;

ATTENDU que le conseil municipal a été saisi de préoccupations exprimées

par les citoyens relativement à la vitesse pratiquée sur un tronçon de la route 173 à l'entrée sud du village;

ATTENDU que ce secteur est très achalandé par les marcheurs et les cyclistes et que la visibilité vers le sud y est très restreinte, ce qui justifie une attention particulière en matière de sécurité routière;

ATTENDU que le conseil municipal considère qu'une diminution de la limite de vitesse permettrait d'améliorer la sécurité des piétons, des cyclistes et de l'ensemble des usagers de la route;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Harold Létourneau;

APPUYÉ PAR Mme Kim Boulanger
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le conseil municipal demande au ministère des Transports du Québec de procéder à une analyse de la limite de vitesse sur la route 173, sur le tronçon situé entre le 1450 et le 1570, route 173, afin d'évaluer la pertinence d'en diminuer la limite de vitesse à 50 km/h.

**Prochaines assemblées
régulières du conseil
municipal 2026**

Lundi 14 septembre, 19h

Mardi 13 octobre, 19h

Prenez note que les
assemblées ont lieu à la
salle Optimiste
au 2e étage de l'aréna.

**BUREAU MUNICIPAL
HEURES D'OUVERTURE
DU LUNDI AU JEUDI:**

8 H - 12 H 00

13 H - 16 H 30

VENDREDI:

8 H - 12 H 00

Conseil municipal

Martin Rodrigue, maire

Harold Létourneau,
conseiller poste 1

Bianca Perreault,
conseillère poste 2

Pascal Poulin,
conseiller poste 3

Alain Dumas,
conseiller poste 4

Alain Bouchard,
conseiller poste 5

Kim Boulanger,
conseillère poste 6

**Diffusion des séances de
conseil**

Habituellement disponible
24 heures après la réunion.

Un lien direct est sur le
site Internet de la
municipalité,
www.stcomelinere.com
Onglet «municipalité».
Vous sélectionnez ensuite
«conseil municipal».



**Fermeture
exceptionnelle**

Mercredi 2 septembre à 14 h

**La Caisse sera
exceptionnellement
fermée.**

N'oubliez pas que vous pouvez profiter de nos services
en tout temps :

- services mobiles
- desjardins.com
- 1 800 224-7737 (1 800 CAISSES) ou 1 888 233-2473 (1 888 AFFAIRE)
- guichets automatiques

Pour connaître nos centres à proximité, rendez-vous
sur notre localisateur de points de service :



Desjardins
Caisse du Sud de la Beauce

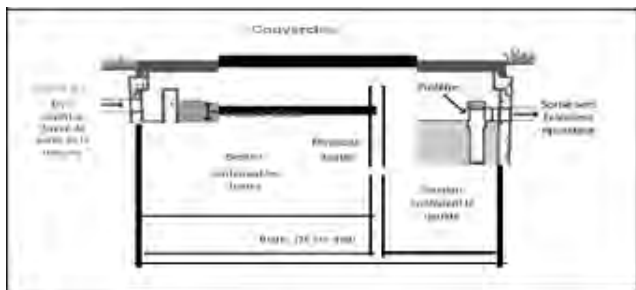
Vidanges des fosses septiques

1. Vidange sélective pour toutes les fosses septiques:

La vidange sélective est une méthode de vidange des fosses septiques qui consiste à retirer les boues, les écumes et le liquide se trouvant entre la couche des écumes et celle des boues, et à retourner dans la fosse septique uniquement le liquide débarrassé des écumes et des boues (liquide clarifié).

Le liquide clarifié qui est retourné dans la fosse septique contribue au réensemencement de la population bactérienne. Celle-ci est très importante, car elle effectue la majorité du traitement des matières organiques contenues dans les eaux usées domestiques.

- Notez que les fosses septiques en période hivernale seront vidangées complètement.



Consignes à respecter - Vidanges installations septiques

Tous les points ci-dessous doivent être respectés avant la vidange de votre installation septique. Si le transporteur ne peut pas vidanger votre fosse, des frais vous seront facturés pour déplacement inutile et vous devrez prendre un autre rendez-vous pour une autre visite, 418-226-5300.

1. Votre adresse (numéro civique) doit être bien visible de la rue.
2. Tous les couvercles doivent être dégagés d'au moins 6 pouces au pourtour et sur la profondeur. Creuser le pourtour à l'aide d'une pelle est nécessaire afin de permettre au transporteur de faire basculer les couvercles sans difficulté et sans les briser. (photo 1). Si les couvercles ne sont pas bien dégagés, votre fosse ne sera pas vidangée. (photo 2)
3. Les couvercles en polyéthylène (plastique) doivent être dévissés, mais non enlevés. (photo 3)
4. Installer un drapeau, un cône, un bâton ou autre objet près de votre fosse afin d'indiquer l'emplacement de celle-ci.
5. Retirer tout ce qui peut bloquer l'accès aux couvercles, mobilier, structure, planches de patio, tables, pots de fleurs, blocs de ciment, etc.
6. Dégager l'accès à votre propriété pour permettre le passage du camion d'une hauteur et d'une largeur de 13 pieds.
7. Dégager le terrain de sorte que le camion puisse être placé à moins de 130 pieds de la fosse.
8. Tenir à l'écart et à une distance sécuritaire les animaux domestiques, tels que les chiens.

Quelques avantages d'une vidange sélective par rapport à une vidange totale des fosses septiques:

- a) Réduire le volume de matières résiduelles (boues, écumes et liquide) acheminé au centre de traitement.
- b) Réduire la consommation d'eau potable. Lors d'une vidange sélective, le liquide clarifié remplace l'eau potable. (Lors d'une vidange totale d'une fosse septique, une bonne pratique consiste à remplir la fosse à un certain niveau avec de l'eau claire afin d'éviter sa déformation ou son déplacement dus aux pressions externes).
- c) Vidanger un plus grand nombre de fosses septiques avec un camion. La réduction des déplacements a pour effet de réduire l'émission de gaz à effet de serre par le camion.

2. Vidange complète pour les fosses de rétention :

Tous les compartiments des fosses de rétention (fosses scellées) doivent toujours être vidangés complètement de son contenu.

Cédule 2026
14 au 25 septembre 2026

9. Arrêter votre pompe (système Bionest) avant que la vidange soit effectuée.

10. Les barrières donnant accès à votre fosse doit être obligatoirement ouverte.

11. Il ne doit pas y avoir de lingettes humides dans votre installation septique.



Photo 1
Couvercle
BIEN dégagé

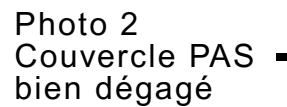


Photo 2
Couvercle PAS
bien dégagé



Photo 3
Couvercles en
polyéthylène doivent
être dévissés

Centre régional de traitement des boues

Par courriel: fosse@vsjb.ca
(une confirmation vous sera acheminée)
ou **418-226-5300**
(du lundi au jeudi de 7h30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
et le vendredi de 7h30 à 12h).

Les coûts pour la vidange de votre fosse sont facturés par votre municipalité et sont payables à celle-ci.



OFFRE D'EMPLOI
SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS
JOURNALIER / OPÉRATEUR DE MACHINERIE

Principales fonctions :

Sous l'autorité du directeur des travaux publics, le candidat devra faire l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout, conduire divers équipements, effectuer des travaux de déneigement, effectuer le chargement des camions, faire l'entretien normal des camions et toutes autres tâches reliées au travail de journalier.

Statut de l'emploi :

Temps plein, 40 heures / semaine
Permanent, à l'année

Exigences :

Permis de conduire valide, classe 3
Expérience pertinente en déneigement et en mécanique constitue un atout
Bon jugement, responsable, honnête et débrouillard
Bonne capacité physique

Conditions de travail :

Salaire selon la convention collective
Avantages sociaux (REER, assurance collective, congés fériés, congés sociaux, congés mobiles, congés de maladie)

Les personnes intéressées doivent envoyer leur CV à Mme Chantal Poulin par courriel dgstcome@stcomelinier.com ou se présenter en personne au bureau municipal situé au 1362, rue Principale à St-Côme-Linière.

Chantal Poulin

Chantal Poulin
Directrice générale



La générosité des gens de Saint-Côme-Linière pour les jeunes est remarquable

Le 15 août dernier se tenait à l'aréna, la première édition de la soirée Noir et Blanc au profit du sport jeunesse de St-Côme Linière. Sous la supervision d'un comité de bénévoles dynamiques, la soirée a connu un vif succès en amassant de l'argent pour les jeunes sportifs de la municipalité.

Jeux gonflables et maquilleuse en après-midi, souper et chansonnier ont agrémenté l'évènement auquel près de 200 personnes ont participé. Notons aussi que plusieurs anciennes photos et vieux chandails d'équipes de la municipalité ont été exposés pour démontrer que le sport a toujours été important dans la communauté. Les organisateurs tiennent à souligner qu'une partie du succès de cette soirée repose sur la grande contribution des différents partenaires financiers, industries, commerces et entrepreneurs - qui ont été d'une générosité exceptionnelle. De nombreux prix de présence ont été recueillis pour les jeunes dont un vélo offert par Chronocité, qui a été gagné par Isaac Drouin de St-Côme-Linière.

Tous les membres du comité sont heureux d'annoncer que près de 10 000\$ sera remis sous peu auprès des organisations sportives de St-Côme-Linière selon les besoins des différents groupes.

Rappelons qu'en mai dernier, le conseil d'administration du Club FADOQ St-Côme avait tenu sa première édition d'un méga bingo, qui offrait 2 000\$ en prix dont un prix de 1 000\$, gagné par Linda Morin de St-Georges. Cette soirée festive avait aussi permis de remettre 9 000\$ pour soutenir les activités du camp de jour.

Merci à tous ceux et celles qui ont participé de près ou de loin à ces deux activités réalisées au profit de notre jeunesse.



Activités-Loisirs Septembre 2026

Peut être sujet à changement. Veuillez consulter la page Facebook
Loisirs Saint-Côme-Linière.

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
		1 8H45 Club de marche 	2	3	4	5
6	7	8 8H45 Club de marche 	9	10	11	12
13	14	15 8H45 Club de marche 	16	17	18	19
20	21	22 8H45 Club de marche 	23 Bingo aînés 13H30 	24 Patin libre 19H 	25 15H30 Hockey libre 13 ans et -  17H Hockey libre 14 ans et + 	26 Patin libre 19H 
27 	28	29 8H45 Club de marche 	30	  		
						



Nous vous invitons à consulter régulièrement la page Facebook de l'aréna (Aréna Saint-Côme-Linière) pour les dernières nouvelles et les activités à venir.

Aréna St-Côme-Linière

Pour informations supplémentaires,
veuillez contacter le service des loisirs.
Tél.: (418) 685-3825 poste 304
courriel : loisirs@stcomeliniere.com



**LOCATION
SALLE
OPTIMISTE**
POUR VOS:
BAPTÊMES, SHOWERS,
PARTYS DE BUREAU,
FÊTES FAMILIALES, ETC.
PLUSIEURS
DISPONIBILITÉS
CONTACTEZ LE SERVICE
DES LOISIRS
418 685-3825 POSTE 304

L'aide alimentaire pour la MRC de Beauce-Sartigan
(Difficultés financières, perte d'emploi, maladie, etc.)



La Maison de la Famille Beauce-Etchemins

418-228-0097

aidealimentaire5@gmail.com

Partenaires du développement social

HOCKEY SPORTIF 2026-2027



INSCRIPTIONS À PARTIR
DU 25 AOÛT 2026

PLACES LIMITÉES FAITE VITE



PRATIQUES ET MATCHS INTERMUNICIPAUX
17 DE LA FIN SEPTEMBRE 2026 À MARS 2027

3 CATÉGORIES:

5-8 ANS, 9-11 ANS, 12-15 ANS

TARIFICATION

(1 PAIRE DE BAS INCLUSE):
250 \$ POUR LA SAISON COMPLÈTE
OU

140 \$ À L'INSCRIPTION
110 \$ LE 11 JANVIER 2027

QUESTIONS:

418 215-3016
OU
418 313-4673



BINGOS DES AINÉS AUTOMNE 2026

23 SEPTMBRE 13H30

21 OCTOBRE 13H30

18 NOVEMBRE 13H30

16 DÉCEMBRE
DÎNER 12H00
BINGO 13H30

Aréna Saint-Côme-Linière
(Salle Optimiste)

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



La bibliothèque est située au sous-sol du presbytère, au 1551, 19e Rue. N'hésitez pas à communiquer avec nous au (418) 685-3825 poste 205 pour toutes questions et restez à l'affût pour des mises à jour supplémentaires, via notre page Facebook.

Chute à livres

- Retour des livres et périodiques uniquement
- La chute à livres doit être utilisée seulement en dehors des heures d'ouverture.
- Veuillez mettre les livres dans un sac de plastique avant de les déposer dans la chute.
- Assurez-vous que les documents sont bien descendus et que le panneau est bien refermé.
- Aucun don de livres ne doit être déposé dans la chute.
- Il est de votre responsabilité d'utiliser ce service adéquatement

SEPTEMBRE						
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
	8:30 - 12:00 1 13:00 - 16:30 18:30 - 20:00	8:30 - 12:00 2 18:30 - 20:00	3	4 18:30 - 20:00	5 FERMÉE	6
FERMÉE 7 FÊTE DU TRAVAIL	8:30 - 12:00 8 13:00 - 16:30 18:30 - 20:00	9 8:30 - 12:00 18:30 - 20:00	10	11 FERMÉE	12 10:00 - 12:00	13
8:30 - 12:00 14 13:00 - 16:30	8:30 - 12:00 15 13:00 - 16:30 18:30 - 20:00	16 8:30 - 12:00 18:30 - 20:00	17	18 18:30 - 20:00	19 FERMÉE	20
8:30 - 12:00 21 13:00 - 16:30	8:30 - 12:00 22 13:00 - 16:30 18:30 - 20:00	23 8:30 - 12:00 18:30 - 20:00	24	25 FERMÉE	26 10:00 - 12:00	27
8:30 - 12:00 28 13:00 - 16:30	8:30 - 12:00 29 13:00 - 16:30 18:30 - 20:00	30 8:30 - 12:00				

Viactive

St-Côme de soir

LES MERCREDIS SOIR
DE 18H30 À 19H30
AU 2E ÉTAGE DE L'ARÉNA
À PARTIR DU
30 SEPTEMBRE

Gratuit

Animatrice: Nathalie Vigneault

Bienvenue à tous et à toutes!

Viactive

St-Côme de jour

LES MARDIS MATIN
DE 10H00 À 11H00
AU 2E ÉTAGE DE L'ARÉNA
À PARTIR DU
29 SEPTEMBRE

Gratuit

Animatrice: Odile Lessard

Bienvenue à tous et à toutes!



1551, 19^e Rue
Saint-Côme-Linière
(418) 685-2700
histoire@telus.net

Société historique de Saint-Côme de Kennebec et de Linière

Les bureaux de la Société historique, situés au presbytère, sont ouverts pour répondre à vos demandes de renseignements, de photos, de livres, de documents ou autres.

Heures d'ouverture:

Lundi et mercredi 13h à 16h

1^{er} dimanche du mois 13h à 16h

Sur demande: (418) 215-3365

Merci de nous soutenir dans notre mission de protéger et de diffuser notre histoire locale en vous procurant **votre carte de membre (10\$).**

Nous sommes aussi à la recherche de bénévoles prêts à s'impliquer dans les différents projets.



Groupe d'écoliers (école sur la route de Saint-Zacharie coin rang 4) au début des années 1920. 1^{re} rangée de gauche à droite : Louis Bougie (Napoléon-Emma Veilleux), ? Rodrigue (Joseph-Elmire Rodrigue), ? Rodrigue (Joseph-Elmire Rodrigue), Georges Rodrigue (Joseph-Elmire Rodrigue), Henri Caouette (Wilfrid-Délina Dumas), Jean-Louis Poulin (Philibert-Marie-Anna Paquet), Charles Poulin (Philibert-Marie-Anna Paquet), Laval Poulin (Pierre-Demerise Roy), St-Georges Poulin (Pierre-Demerise Roy). 2^e rangée : ?, Aline Genesse (Auguste-Amélia Tardif), ?, Rachel Simoneau (Thomas-Ludivine Caouette), ? Poulin (Pierre-Demerise Roy), Jeannette Bélanger (Évangéliste-Azilda Laroche), Doralice ou Doria Alice Caouette (Wilfrid-Délina Dumas). 3^e rangée : Aliette Genesse (Auguste-Amélia Tardif), Carmelle Poulin (Philibert-Marie-Anna Paquet), Florence Poulin (Philibert-Marie-Anna Paquet), Marie-Anne Poulin (Philibert-Marie-Anna Paquet), Hermance Caouette (Wilfrid-Délina Dumas), Ludivine Genesse (Auguste-Amélia Tardif), Marie Simoneau (Thomas-Ludivine Caouette), Marie-Ange Poulin (Pierre-Demerise Roy), Florentine Dumas (Edouard-Léontine Leclerc). 4^e rangée : Alcide ou Henri (Thomas-Marie B. Gosselin), ?, Gérard Simoneau (Thomas-Ludivine Caouette), ?, Nazaire Bélanger (Évangéliste-Azilda Laroche), Paul-Aimé Poulin (Pierre-Demerise Roy), Romuald Dumas (Philippe-Marie-Anne Rodrigue), ?, ?, ...Fortin (Thomas-Marie B. Gosselin), Oliva Caouette (Wilfrid-Délina Dumas)

Société historique de Saint-Côme de Kennebec et de Linière, fonds Diane Morin (98-8)



LA MUNICIPALITÉ RECHERCHE

CUISINIER OU CUISINIÈRE

★
POUR OPÉRER LE
CASSE-CROÛTE
DE L'ARÉNA



POSTE DISPONIBLE
POUR LA SAISON
OU À L'ANNÉE

INTÉRESSÉ(E) ?
POUR PLUS D'INFORMATION,
COMMUNIQUEZ AVEC LA
MUNICIPALITÉ
418 685-3825

OFFRE DE LOCATION DE CASSE-CROÛTE



D'ARÉNA DE SAINT-CÔME-LINIÈRE

CASSE-CROÛTE

- HOT-DOG
- HAMBURGER
- FRITES
- PIZZA
- BREUVAGES
- ET PLUS!

**POP
CORN**



**DISPONIBLE
À PARTIR DU
1^{ER} OCTOBRE**



**AVEC UNE
CLIENTÈLE ÉTABLIE**

*Une belle opportunité d'affaires
au cœur de notre communauté!*



**POUR PLUS D'INFO,
CONTACTER LA MUNICIPALITÉ**



418 685-3825

POSTE 202

Composteurs gratuits

Grâce au Fonds d'aide aux projets environnementaux de la RICBS, des composteurs seront achetés et remis gratuitement aux citoyens intéressés.

Si vous souhaitez en obtenir un, veuillez communiquer avec la municipalité afin de nous transmettre votre nom.

Tél.: (418) 685-3825 poste 200

Merci de contribuer avec nous à la réduction des matières résiduelles et à la protection de notre environnement!



CORPS DE CADETS 2787 SAINT-ZACHARIE La relève de demain!

Tu as entre 12 et 18 ans et tu souhaites te dépasser?

NOS ACTIVITÉS

- ♦ Sport
- ♦ Leadership
- ♦ Tir de précision
- ♦ Marche militaire
- ♦ Survie en forêt
- ♦ Cours de secourisme
- ♦ Randonnée
- ♦ Camp d'été

NOUS T'ATTENDONS!

Tous les vendredis dès

le 4 septembre 2026

18h30 à 21h15

à l'école des Sommets St-Zacharie

Besoin d'info?

⇒ Facebook:

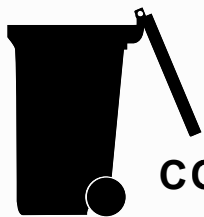
Corps de cadets 2787 de Saint-Zacharie

⇒ Capitaine Frédérik Guay, commandant:

418-226-8666



Vous êtes un ancien cadet et vous aimeriez redonner du temps? Contactez-nous!



COLLECTE DES ORDURES SEPTEMBRE

Mardi 1 (Est) Jeudi 3 (Ouest)

Mardi 15 (Est) Jeudi 17 (Ouest)

Mardi 29 (Est) Jeudi 1^{er} oct. (Ouest)

RECYCLAGE SEPTEMBRE

Jeudi 10 septembre

Jeudi 24 septembre



Les calendriers des ordures et du recyclage sont accessibles en tout temps sur le site internet de la municipalité, onglet services.

Chevaliers de Colomb du conseil 6698

Réunion régulière
le 2^e mardi du mois
15 septembre 2026,
à 19 h, à la sacristie



Activités FADOQ

8 septembre Épluchette Berges-Du-Loup

15 septembre Bingo

22 septembre Cartes et jeux de société

29 septembre Bingo

1^{er} octobre Conférence Lobe

Les activités débutent à 13 h.

Depuis 1933... 90 ans!

Cercle des fermières

Bonjour à vous membres et public.

Nous reprenons nos activités
avec le grand marché ouvert à tous
mercredi le 9 septembre de 13h à 16 h,
à l'entrée de l'aréna.

En cas de pluie, le marché
sera dans l'aréna.

En soirée se tiendra notre première réunion
au local des fermières, à 19 h.

Bienvenue à toutes.



Un gros merci à toutes.
Le conseil.



La FADOQ

Vous avez 50 ans et + ?

Rejoignez nos rangs. La FADOQ compte plus de 600,000 membres au Québec, dont plus de 300 à Saint-Côme-Linière. Elle prône une qualité de vie pour tous les aînés. Plusieurs avantages sont offerts. Rabais avec différents organismes et assurances, des programmes bénéfiques, des loisirs et activités hebdomadaires à St-Côme.

Vous êtes intéressés ou avez des questions, communiquez avec :

Marie-Louis : 418-685-3654

Cell.: 418-313-3373

ou Francine : 418-226-9940

Cell.: 418-313-4134



Centre de Prière de la Miséricorde

1526, 19e rue, Saint-Côme-Linière (Qc) G0M 1J0

Sessions à venir:

Semaine de guérison intérieure: 18 au 23 octobre 2026

(Agapèthérapie) Quel est le sens de ta vie, où vas-tu?

Coût: 495\$, du **dimanche** 19h30 jusqu'au **vendredi** 13h00

Séminaires de la vie en Esprit: 30 octobre au 1er novembre 2026,

du **vendredi** 19h30 jusqu'au **dimanche** 13h00 **Coût:** 145\$ (95\$ sans hébergement)

Pour information et inscription Tél. : 418-685-3181

Adresse courriel : centremisericorde@hotmail.com

Inscription en ligne : www.centremisericorde.org

Itinéraire d'un permis de conduire sur les chemins du vieillessement

Tout individu possédant un permis de conduire souhaite pouvoir en profiter le plus longtemps possible. Conduire est une activité complexe et le vieillissement amène divers changements pouvant affecter cette habileté. Cette conférence tentera de répondre aux préoccupations les plus fréquentes face au vieillissement et la conduite automobile.

**ÉVÈNEMENT GRATUIT
PLACES LIMITÉES
SANS INSCRIPTION**

 **1^{ER} OCTOBRE**

 **10H00 AM**

 **AU GEORGESVILLE**

**VENEZ VISITER
NOS KIOSQUES
DÈS 9H**

Prenez note que des photographies seront prises au courant de l'activité et pourraient être utilisées à des fins de promotion.



DRE MICHÈLE MORIN
Gériatre

La photo est une « Gracieuseté de la Faculté de médecine de l'Université Laval ».

Docteure Michèle Morin est interniste gériatre au Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches où elle occupe aussi le poste de cogestionnaire médicale au programme de Soutien à l'autonomie des personnes âgées et agit à titre de médecin spécialiste conseil à la Direction de santé publique. Elle réalise, au centre de recherche du CISSS, quelques projets de recherche, dont un en lien avec le vieillir en milieu rural. Elle est aussi professeure au département de médecine de l'Université Laval et elle est directrice responsable scientifique et formatrice au Centre d'excellence sur le vieillissement de Québec.

VENEZ VOUS AMUSER AVEC
NOUS!

**RÉPIT ST-CÔME
LINIÈRE**

POUR INFORMATION ET
INSCRIPTION
418-228-9192

**8:30-11H
MERCREDI ET JEUDI
AM**

**2-5 ANS
1\$ SEULEMENT**

LES INSCRIPTIONS PAR
TÉLÉPHONE LES LUNDIS A
**8:30 AU
418-228-9192**

 Havre
l'Éclaircie



La **violence**
n'est pas toujours
frappante mais elle fait
toujours mal...

Nous pouvons
l'aider !
**418 227-1025
1 800 709-1025**

**24H/24
7 JOURS/7**

Comptoir d'aubaines

1353, rue Principale

(accessible par la 17e Rue,
porte arrière)

Heures d'ouverture :

Mercredi, jeudi et vendredi
de 12h20 à 15h30

Jeudi soir de 18h à 19h30

Bienvenue à tous!

 **Club de course
Saint-Côme**

Horaire des prochaines semaines
Les jeudis à 18:30
Départ du sentier
Près du presbytère
Lumières et bracelet réfléchissant
recommandés

**SERVICE D'AIDE
À LA RECHERCHE DE LOGEMENT
(SARL)**

C'EST QUOI CE SERVICE?
Le SARL consiste à offrir un soutien à toute
personne de la MRC de Beauce-Sartigan
à la recherche d'un logement.

Il vise à informer, orienter et accompagner
les personnes dans leurs recherches.

CE QU'OFFRE CE SERVICE
Émission de liste à jour de logements disponibles
dans la MRC de Beauce-Sartigan.

Collaboration de référence vers d'autres ressources

NOUS JOINDRE
11400, 1ère avenue suite 108
Saint-Georges (Québec) G5Y 5S4
Tél.: 418-387-0404, poste 1337
Courriel : sarl1@ohsudappalaches.ca
Site Internet :
www.ohsuddesappalaches.ca

 Office d'habitation
du Sud des Appalaches

Avez-vous visité notre site internet? www.stcomelinier.com
Une source d'informations où vous retrouverez entre autres un lien pour les vidéos des séances du conseil municipal, les procès-verbaux, un lien vers le rôle d'évaluation en ligne, le calendrier de la cueillette des ordures et du recyclage, un calendrier de divers événements, des actualités et bien d'autres...
Faites-nous part de vos commentaires et suggestions.
Vous êtes vous abonnés à notre page Facebook?
Municipalité St-Côme-Linière

Lampadaires de rue défectueux?

Merci de nous en aviser: www.stcomelinier.com, onglet «services» Défectuosité lampadaires de rue.

Lorsque vous nous avisez d'une lumière de rue défectueuse, veuillez nous donner l'adresse de la propriété la plus proche de cette lumière. Cela évitera toute confusion et fera gagner du temps au technicien.

Merci de votre collaboration !



Dépôt d'huiles diverses



Il faut dorénavant vous rendre à la Régie intermunicipale du Comté de Beauce-Sud pour y déposer vos huiles et autres résidus. **Le service demeure sans frais.** Nous rappelons aux gens et aux entreprises qu'il est strictement interdit d'envoyer des hydrocarbures dans les égouts municipaux. Des amendes sévères aux contrevenants seront appliquées.

(Hydrocarbures = Gaz naturel, huile à moteur...)



695, rang Saint-Joseph
Saint-Côme-Linière (Québec) G0M 1J0
info@ricbs.qc.ca
418 685-2230

ATTENTION



Le ramassage des excréments de chien est **obligatoire dans le sentier.**

Des sacs et des poubelles sont fournis -
 veuillez les utiliser.

Merci de contribuer à la propreté
 et à la sécurité des lieux.

DELAI RAPIDE

SERVICES SANS FRAIS

CONSEILS PERSONNALISÉS

TECHNIQUES EFFICACES

CRE
 CENTRE DE RECHERCHE D'EMPLOI
 BEAUCHE-ETCHEMINS INC.

pour votre retour en emploi

Bag'Age l'emploi

SAINT-GEORGES 418 227-5445

SAINT-MARIE 418 386-4445

Québec

crebe.qc.ca

LOGEMENTS À LOUER

Compagnie ou nom	Numéro de téléphone	Adresse du logement	Description
	(418) 230-9796 (418) 685-3361	1280, 20 ^e Avenue	10 APPARTEMENTS NEUFS 5½ 4½ 3½ 1 2 3

LOGEMENT À LOUER

Vous avez un logement à louer
(appartement, jumelé, maison, etc.)?

Nous vous offrons désormais la possibilité de publier votre annonce dans le journal municipal.

Tarif : 20 \$ + taxes par publication mensuelle

Date limite :

Veuillez soumettre votre annonce au plus tard
le 15 du mois précédant la parution.

Contenu de l'annonce :

- Votre nom ou le nom de votre entreprise
- Votre numéro de téléphone
- L'adresse du logement
- Une description sommaire (ex. : 4 ½, triplex, jumelé, etc.)

Pour toute question ou pour soumettre votre annonce,
veuillez communiquer avec nous au
(418) 685-3825, poste 200.



Mercredi 16 septembre
CONFÉRENCE À SAINT-HONORÉ

Au volant de ma santé

La sécurité routière n'a pas d'âge

Présenté par :

D'ÉCLAIREURS
Collab. Action

9h - Visite des exposants
10h - Début de la conférence

Inscription au 418 485-6738 (204)

amigoexpress local

On covoiture?



inscription gratuite!

Nouveau service de covoiture quotidienne

Domicile Travail Études

amigoexpress.com/local

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Nouveau développement résidentiel
Les Boisés Dulac

(secteur route Rodrigue et rang St-Joseph)

Très beaux terrains... À voir!

Infos: Gilles Dulac 1-819-568-8815

gillesdulac@hotmail.com

Jean-François Dulac 1-819-246-9779

jfrancdulac@videotron.ca

Projet de jumelés neufs à vendre dans la 13^e rue et 16^e rue.

Développement 9^e et 10^e rue à venir !

Situé dans le cœur du village, vous aurez accès à l'école primaire, l'aréna et plusieurs autres services de choix et installations sportives.

13^e rue

Phase 1 – Terminée

Phase 2 – 2025

Phase 3 – 2025





RÉSERVATION 418-227-2626

Vous avez également la possibilité d'utiliser nos circuits fixes 7 jours/semaine vers St-Georges (3 départs et 3 retours par jours).

Vous avez besoin de transport pour vos déplacements :
(horaire selon vos besoins)

- de soins de santé
- de services sociaux
- de services d'éducation ou de formation postsecondaire
- des démarches d'insertion à l'emploi

Les demandes doivent être placées minimalement 24 heures à l'avance et avant 12h00 (midi) la journée ouvrable précédant le déplacement.

✓ L'horaire du **centre d'appel** est du lundi au vendredi de 8 h à 16 h

✓ L'horaire du **taxi collectif** est du dimanche au samedi de 7 h à 21 h

Le taxi collectif dessert les 16 municipalités de la MRC Beauce-Sartigan.

*** Les demandes de transports à l'intérieur de la ville de St-Georges seront redirigés vers le Taxibus.

Logements disponibles au HLM:

Adresse : 1375, 5e Avenue,
Saint-Côme-Linière
1 chambre

Pour toutes questions:
418-228-0239.

Les formulaires de demande
de logement sont disponibles
au bureau municipal.

Service de popote roulante

2 jours/semaine, Saint-Côme

Clientèle:

- Personnes âgées
- Personnes qui récupèrent à la suite d'une maladie ou d'une hospitalisation
- Proches aidants

Informations:

418 228-0007

www.benevolatbeauce.com



Centre d'Écoute

du CEPS Beauce-Etchemins



Téléphone: 418-228-3106

Courriel: cepsaa@jp4b.net

Le Sillon

Organisme de soutien
aux proches d'une personne vivant
avec un trouble de santé mentale

Nos services

Interventions
individuelles et familiales
Groupes d'entraide
Groupes psycho-éducatif
Volet jeunesse

Pour aider,
sans s'épuiser



lesillon.com
418 227-6464





Les Chevaliers de Colomb...

Au service de sa communauté

Prêt de matériel médical

Vous pouvez emprunter le matériel suivant auprès des Chevaliers de Colomb du conseil 6698 de St-Côme-Linière région 04 district 106 : Canne, béquille, marchette, fauteuil roulant, etc.

Un dépôt de 10 \$ est demandé et est remis lors du retour du matériel, s'il est en bon état.

Pour informations : M. Gervais Morin, 418 685-3149

En cas d'absence de M. Morin, vous pouvez contacter M. Gabriel Giguère au 418 685-3278

Les Chevaliers de Colomb se dégagent de toutes responsabilités en cas d'accident. Il est de votre responsabilité de veiller à votre propre sécurité en utilisant les appareils empruntés et vous devez vous engager à retourner le matériel en bon état.



Municipalité St-Côme-Linière
1362 rue Principale St-Côme-Linière (Qc)
G0M 1J0 Téléphone: 418-685-3825
Télécopieur: 418-685-2566
st-come@stcomelinieri.com

www.stcomelinieri.com

**Dépôt légal à la
Bibliothèque Nationale**

MAIRE

Cellulaire

418-222-3472



**ENCOMBRANTS
MÉNAGERS**



(418) 685-2230



**Réservation
418-227-2626**



418 774-4444

info@passeportanimal.com

www.passeportanimal.com

Besoin d'aide

Accès aux services | Anxiété, stress | Séparation, rupture
Conflit familial | Alcool, drogue, jeux de hasard | Crise | Dépression...

**811
Info-social
24 h / 7 jours**

Rapide, confidentiel et sans frais

Centre intégré
de santé et de services
sociaux de Chaudière-
Appalaches

Québec



VOTRE COURTIER LOCAL

Résidentiel et commercial

Société par actions d'un courtier immobilier

**SIMON
COUILLARD**

EXPERTISE
CONFIANCE
TRANSPARENCE

418-803-9192

simon.duo@hotmail.com

1526 19e rue, Saint-Côme-Linière, Qc, G0M 1J0



**ME MARIE-EVE
POULIN**

NOTAIRE ET CONSEILLÈRE JURIDIQUE

1525, 8^e Rue Saint-Côme-Linière
Beauce (Québec) G0M 1J0

Courriel: mepoulin@notarius.net
Site Web: www.mepoulin.ca

T. 418 685-3333 • Cell. 418 226-6284



Tout pour vous satisfaire

418 685-2280

- CONSTRUCTION
- RÉNOVATION
- FINITION INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR
- PORTES ET FENÊTRES
- TOITURE
- PATIO
- ETC.